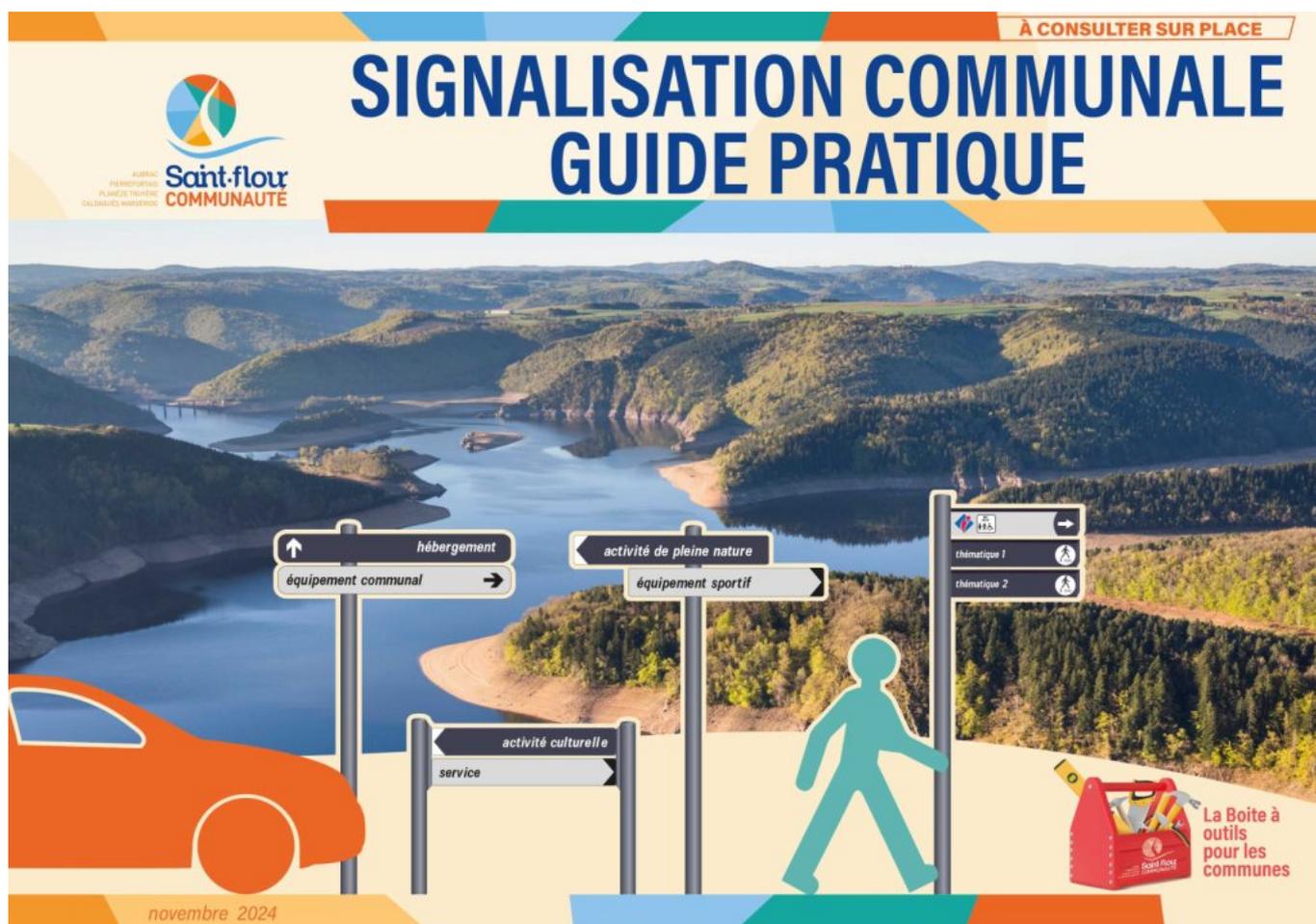


# Boite à outils outils pour les communes : Un guide pratique de la Signalisation

La Signalisation communale (ou Signalisation d'Information Locale) est encadrée par la loi et pourtant les possibilités offertes sont mal connues. Aussi, Saint-Flour Communauté a réalisé un Guide pratique sur la signalisation communale remis à chaque commune et ouvert à la consultation des professionnels souhaitant signaler leur activité.



La Signalisation d'Information Locale (SIL) concerne l'ensemble de la signalétique routière qui

informe les habitants et visiteurs sur certains services et activités du territoire.

Cette signalétique, **particulièrement nécessaire pour toute activité commerciale ou de service**, est encadrée par la loi, dans un objectif d'intégration paysagère et d'attractivité touristique du territoire.

Par ailleurs, la police de la publicité, autrefois partagée entre l'Etat et la commune, est aujourd'hui intégralement exercée par les maires.

Aussi, pour faciliter l'application de la réglementation et contribuer à une information efficace du visiteur, Saint-Flour Communauté a élaboré avec ses communes, le Département du Cantal et les Parcs Naturels Régionaux de son territoire une charte pour contrôler et installer une signalisation adaptée.

La Communauté de communes a réalisé un **Guide pratique de la Signalisation communale qui apporte informations réglementaires, exemples pratiques et indique les personnes à contacter en cas d'interrogation.**

Une Signalétique d'information locale harmonieuse participe en effet à l'attractivité du territoire car elle est valorisante. Elle contribue à renforcer la qualité des paysages et du bâti dont nous avons la chance de bénéficier.

Ce guide, qui a été distribué à toutes les communes du territoire, est disponible à la consultation dans votre mairie et en ligne en cliquant sur [ce lien](#).